

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17</p> <p style="text-align: center;">OBJET :</p> <p style="text-align: center;">Correction sur exercices antérieurs Amortissements non effectués</p> <p style="text-align: center;">N° 14 / 2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 18h30</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Nicolas GERARDIN, Maire</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 03/04/2024</p> <p>Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame VIVES Marie-Christine, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel</p> <p>ABSENT(s) ayant donné procuration : Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques à Madame COURANT M-Christine, Madame VIAENE Nathalie à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur POURRET Jean-Michel, Madame RUSSEL Delphine à Madame FOUASSE Bénédicte</p> <p>ABSENTE excusée : Madame ADROVER Isabelle</p> <p>ABSENT(s) : Monsieur VINCENT Alain</p> <p>Secrétaire de séance : Madame FOUASSE Bénédicte</p>
---	--

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a versé entre les années 2013 et 2015 les subventions d'investissement ci-dessous :

Compte M14	Désignation	Date Acquisition	Montant	Annuités 2024	Régularisation non budgétaire en 2024	Compte M57	Exercice dernière annuité amortissement
204111	Travaux dissimulation réseau	15/09/2014	709.74 €	0.00 €	709.74 €	204111	2019
2041582	Dissimulation réseau télécommunication	17/12/2013	1 400.00 €	46.67 €	466.67 €	204182	2043
2041582	Dissimulation réseau distribution	17/12/2013	18 860.93 €	628.70 €	6 286.98 €	204182	2043
2041582	Dissimulation réseau distribution	17/12/2013	13 300.00 €	443.33 €	4 433.33 €	204182	2043
2041582	Maîtrise Ouvrage chantier 1060/2013 Les Combes TR2	04/08/2015	2 143.31 €	71.44 €	571.55 €	204182	2045
2041582	Dissimulation réseau éclairage	17/12/2013	17 616.85 €	587.23 €	5 872.28 €	204182	2045
2041582	Dissimulation réseau éclairage	17/12/2013	26 600.00 €	886.67 €	8 866.67 €	204182	2043
2041582	Dissimulation réseau télécommunication	17/12/201	18 179.64 €	605.99 €	6 059.88 €	204182	2043
2041582	Travaux SYMIELEC Var MDT 1307/2013	17/12/2013	40 050.50 €	1 335.02 €	13 350.17 €	204182	2043
2041582	Travaux dissimulation de réseaux route des Combes 1 ^{er} acompte 75%	22/04/2015	2 311.08 €	77.04 €	616.29	204182	2045
2041582	Travaux dissimulation de réseau	20/04/2015	113 247.16 €	3 774.91 €	30 199.24 €	204182	2045
TOTAL			254 419.21 €	8 456.98 €	77 432.79 €		

Il a été constaté que ces subventions n'ont pas été amorties et que l'amortissement des subventions d'investissement versées constitue une dépense obligatoire, conformément à l'article L 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Par conséquent, il convient de corriger ces erreurs sur les exercices antérieurs. Cette correction est sans impact sur les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement car elle relève d'une opération d'ordre non budgétaire.

Les comptes 280411 et 2804182 (dotations aux amortissements) sont crédités par le débit du compte 1068 dans la limite de son solde créditeur cumulé du compte de gestion.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 et notamment le titre 10 de son tome 1 portant sur les modalités de comptabilisation des changements de méthodes comptables, des changements d'estimations comptables et des corrections d'erreurs sur exercices antérieurs.

Considérant que ces opérations sont neutres budgétairement pour la commune et qu'elles n'auront aucun impact sur le résultat de fonctionnement et d'investissement.


- AUTORISE le comptable public à effectuer les opérations non budgétaires suivantes sur la comptabilité de l'exercice 2024 :

- Débit du compte 1068 à crédit du compte 2804111 pour 77 432.79 €
- Débit du compte 1068 à crédit du compte 2804182 pour 77 432.79 €

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nicolas GERARDIN

Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le :

17 AVR. 2024

16 AVR. 2024

- de la publication, le :